



le travail

du permanent

ÉDITION SPÉCIALE

18 OCTOBRE 1967

Marc FERLAND, représentant syndical, FNS



Marc Ferland est représentant syndical depuis le 1er janvier 1965 à la Fédération Nationale des Services, attaché à la région de Québec. Il est membre de la CSN depuis février 1954 alors qu'il était préposé aux achats à l'Université Laval. Avant de devenir représentant syndical, il était depuis 1963 agent d'affaires pour un groupe de syndicats de la région de Québec, comprenant les maisons d'éducation et certains hôpitaux.

Il a fait ses études jusqu'en 11e année et a suivi des cours de deux mois au Collège Canadien des Travailleurs en 1963. Ses meilleurs souvenirs à la CSN se situent en mai 1965 lors du conflit de Baie St-Paul, et à l'été 1966 lors de la grève générale des employés d'hôpitaux; pour lui, ces deux conflits ont nettement servi à revaloriser les employés d'hôpitaux.

Il a aussi complété sa formation de représentant syndical en suivant les cours d'André Laurin comme moniteur en budget familial et dépannage.

"La CSN est, dit-il, l'instrument de libération et en même temps de revalorisation de ses membres et des travailleurs. Il devient cependant nécessaire que nous travaillions à sensibiliser tous les membres à ce que font les dirigeants syndicaux."

Georges CANTIN, conseiller technique

Métallurgie

Il est conseiller technique à la Fédération nationale de la métallurgie depuis le 11 septembre 1967. Avant d'entrer à la CSN en janvier dernier, il était aide-électricien et membre du syndicat des chantiers maritimes de Lauzon. Il a fait sa 10e année scientifique.

Georges Cantin se souvient avec chaleur d'une rencontre qu'il a faite avec les membres d'un syndicat de la CSN à Terre-Neuve dans le secteur des mines. "Pourquoi? Parce que je n'ai jamais vu autant de détresse, autant de problèmes et de pauvreté dans



un même syndicat, mais aussi autant de solidarité entre des membres au coeur d'or."

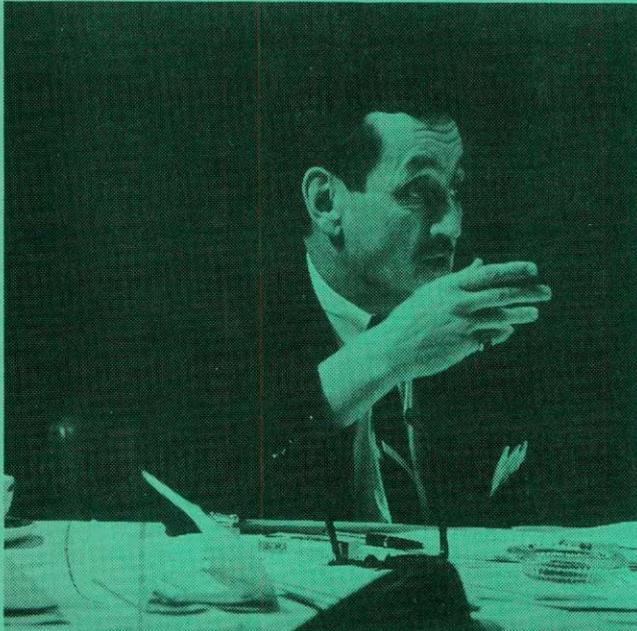
A Québec, il fait partie du comité de la Fête du Travail et il a participé, avec le comité d'action politique, à la rencontre avec les députés en 1966 au sujet des problèmes de Radio-Canada. Sa formation syndicale, il l'a complétée en suivant un cours donné par sa fédération sur la manière de procéder à l'arbitrage et en participant aux cours de formation des permanents.

C'est clair pour lui, "la CSN est un organisme où il fait bon vivre parce que je crois à une société bâtie pour l'homme et que je n'ai jamais vu dans un autre organisme autant de dévouement qu'il y en a à la CSN."

Raymond COUTURE, directeur

des grèves

Raymond Couture est un des piliers de la CSN dont il est devenu membre à l'été de 1946 lorsqu'il a joint le syndicat des travailleurs de la chaussure de Montréal. Avant de devenir



le directeur des grèves que tout le monde connaît, il a été agent d'affaires pour la fédération du Cuir et de la Chaussure (maintenant Vêtement), agent d'affaires pour la fédération de l'Imprimerie et organisateur pour la C.T.C.C.

Il a quelques difficultés à identifier ses meilleurs souvenirs parce que toutes les grèves qu'il a dirigées lui en ont laissé de bons, mais il note particulièrement qu'il aime à se souvenir de la période d'organisation de la Vickers où il a travaillé avec Paul-Emile Petit et des négociations dans l'imprimerie et pour le syndicat des journalistes de Montréal, auxquelles il a participé.

Raymond Couture a fait son cours commercial au Collège Laval de St-Vincent-de-Paul et dans un High School de Montréal. A la CSN, il a participé à plusieurs cours comme "élève" et comme professeur. Enfin, il a déjà été président du syndicat des Permanents de la CSN.

"A mon avis, dit-il, la CSN est l'instrument par excellence pour représenter les travailleurs canadiens, tant au point de vue de la convention collective, que sur le plan national, provincial et municipal. Je crois qu'en 1967 la CSN devra peut-être repenser ses formules et qu'elle devra aller jusqu'à faire une pause afin de faire un examen de ses méthodes de représentation et de revendication des travailleurs et de toute la société laborieuse.

"En 1967, la CSN pour moi est une grosse organisation qui devrait peut-être repenser son rôle quotidien. Mais je demeure néanmoins confiant dans le dynamisme et l'honnêteté proverbiale de notre mouvement".

Michel DUMAS, secrétaire - exécutif, SPE

Secrétaire-exécutif du Syndicat Professionnel des Enseignants (SPE) depuis juin 1964, Michel Dumas était auparavant professeur dans un collège classique. Il a une licence en philoso-

phie et il est inscrit à une maîtrise en sociologie.

Depuis qu'il travaille comme permanent pour son syndicat, Michel Dumas a noté dans ses meilleurs souvenirs



"les craquements opérés depuis trois ans dans la forteresse autocratique et cléricale des collèges classiques qui ont redonné au professeur laïque sa dignité en le faisant davantage participer à l'oeuvre d'éducation (co-gestion)".

Il participe à divers comités dont le Comité du financement des institutions privées d'enseignement (Ministère de l'Éducation), quelques comités internes au syndicat et des comités conjoints avec la Fédération des Collèges classiques, la Fédération des étudiants des collèges classiques, etc.

Face à la CSN, Michel Dumas croit qu'il s'agit d'un "organisme existant en vue de la défense des droits des travailleurs mais en même temps une force sociale faisant contrepoids aux intérêts capitalistes. La CSN, dit-il, est dans une phase d'adolescence, c'est-à-dire qu'elle grandit bien vite en nombre et en organisation matérielle, mais il me semble qu'il devient impérieux que sur le plan strictement syndical, elle repense son action (v.g. syndicalisme de participation) et sur le plan politique, s'engage dans l'action (pas nécessairement la vie politique mais le ferment d'une gauche socialiste).

"Vu les conditions du milieu nord-américain, je me demande si la CSN ne sera pas imperceptiblement portée à faire du syndicalisme de type "américain" davantage qu'"européen".

Alfred BOSSÉ, conseiller technique, FNS

Conseiller technique à la Fédération Nationale des Services depuis 1965, Alfred Bossé a été successivement depuis 1963, organisateur pour la CSN à Montréal, conseiller technique à Sha-

winigan et organisateur régional dans la Mauricie. Il était, avant d'entrer à la CSN, membre d'une union internationale comme garçon de table à l'aéroport de Dorval. Il a fait son cours

classique et a commencé son cours de Droit sans le terminer.

La CSN est, pour lui, "un mouvement dynamique en pleine expansion qui s'interroge énormément sur son avenir et qui se nourrit d'une idéologie imprécise. C'est une centrale syndicale canadienne limitée territorialement et professionnellement, qui s'inspire en partie du syndicalisme européen pour ce qui est du militantisme, et du syndicalisme américain pour ce qui est de l'administration."

Il a deux bons souvenirs de son travail à la CSN: les négociations et la grève des employés de l'université de Montréal, qui étaient un "intéressant défi" à relever et parce qu'on a alors assisté à la solidarité des travailleurs manuels et de ceux qu'on appelle les professionnels; il y a aussi une grève dans la chaussure à St-Tite, où les syndiqués menaient une bataille contre le féodalisme; dans un sens, la grève a peut-être été perdue, mais les syndiqués ont refusé de retourner travailler à cette usine et se sont tous trouvé du travail ailleurs à des emplois supérieurs et de meilleurs salaires.



Paule BEAUGRAND-CHAMPAGNE, conseiller technique, Montréal

Depuis le 13 février dernier, conseiller technique attachée en partie au secrétariat général et en partie au service d'éducation de la CSN, Paule Beaugrand-Champagne avait été auparavant adjointe au journal "Le Travail" et aux relations extérieures pendant un an. Elle était membre de la CSN, avant son emploi comme permanente, depuis juillet 1965 alors qu'elle était journaliste au quotidien "La Presse".

Ses souvenirs les meilleurs à la CSN sont donc récents. Ce sont, en particulier, la grève des hôpitaux "pour son importance syndicale et sociale au Québec", la grève de la Dominion Ayers "parce qu'il s'agissait d'une lutte contre le 18e siècle et la pauvreté et parce que cette grève a quelque peu réveillé la population du Québec", et le vote syndical à l'Hydro-Québec "parce que c'était la première fois que je participais à

une campagne d'organisation d'une telle envergure".

Pour elle, la CSN est "un mouvement syndical et un corps intermédiaire qui traverse une crise "d'adolescence", en ce sens qu'il a soudainement grandi très vite et qu'il doit se repenser continuellement pour s'adapter à ce qu'il doit maintenant être: un mouvement de libération sociale pour les travailleurs en même temps qu'un mouvement de libération sur le plan du travail ou du milieu de travail."

"J'ai voulu y travailler, dit-elle, parce que je considère qu'actuellement au Québec c'est le seul organisme capable de remettre la société en question et de tenter de la changer. C'est en bonne partie ici que le Québec se fait et si je n'avais pas adhéré à la CSN et à son action, j'aurais eu l'impression véritable de "manquer le bateau"."



René CHARTRAND, conseiller technique

Montréal

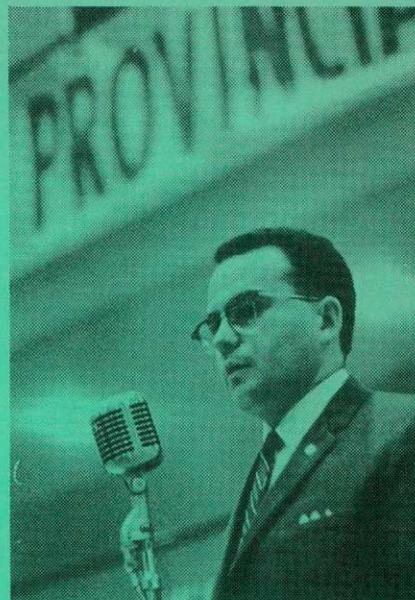
Conseiller technique au bureau régional de Montréal, René Chartrand est entré à la CSN comme permanent en janvier 1963. Il est militant CSN depuis 1961 alors qu'il était président du syndicat des employés de la Régie des Alcools; il était aussi secrétaire-général du syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec. Il a fait des études en Relations Industrielles.

En six ans, il a vécu plusieurs expériences intéressantes, plus particulièrement entre 1961 et 1964 alors que s'est faite la bataille pour la revalorisation de la fonction publique: il a participé à l'organisation du syndicat des employés de la R.A.Q. et

à celle du syndicat des fonctionnaires provinciaux. En 1964, il a vécu la grève de trois mois des employés de la Régie "qui a été une réelle victoire et qui a eu un effet d'entraînement auprès des fonctionnaires". Depuis ce temps, il est négociateur pour plusieurs syndicats des services publics.

Il n'a pas arrêté d'étudier malgré les longues heures de travail qu'il donne chaque semaine: il a suivi d'autres cours en Relations Industrielles à l'université de Montréal, notamment en administration du personnel et en droit du travail.

Comme pour bien d'autres, la CSN est pour lui un organisme qui protège, défend les travailleurs et remplit remarquablement bien le but qu'elle s'est donné.



Jean-Paul COULOMBE, représentant syndical, Mtl

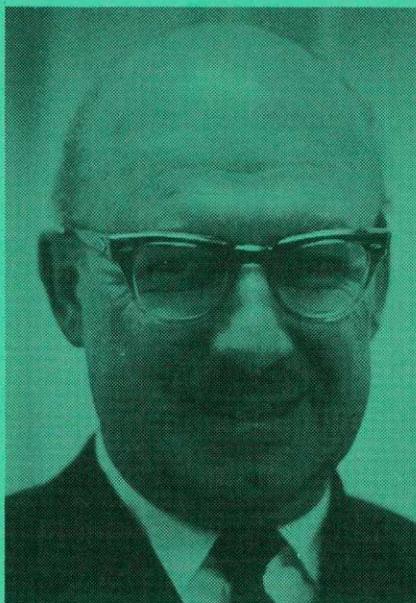
Au bureau régional de Montréal, Jean-Paul Coulombe est représentant syndical depuis environ quatre ans. Membre du syndicat national des employés du textile de Louiseville en 1946, il est devenu permanent au mois de janvier 1948.

Avant d'occuper son poste actuel, Jean-Paul Coulombe a été organisateur pour la CTCC au bureau de Trois-Rivières; il a alors participé à des organisations dans le textile, le vêtement et dans plusieurs autres secteurs industriels. Par la suite, il a été organisateur à la fédération du textile. Puis il a été transféré au Conseil Central de St-Jean, en qualité d'organisateur, représentant syndical, conseiller technique.

Il a été de nouveau envoyé dans le secteur du textile pour aider le syndicat de Magog qui avait pris deux votes consécutifs contre la grève "sous les instances de MM. les curés des différentes paroisses. Une grève longue en a découlé mais elle a permis quand même de signer une convention collective avec des avantages supplémentaires".

Après cette période, il a été affecté à différentes occupations à travers la province; il a participé à de nombreuses organisations et grèves; il a encore occupé deux autres postes avant l'actuel: organisateur à Montréal et directeur pour la région du Conseil Central de Sorel.

Jean-Paul Coulombe a retenu à chaque conflit majeur qu'il a vécu "des souvenirs merveilleux du comportement des masses ouvrières, comportement de solidarité, d'esprit de sacrifice et de détermination".



Parmi ses plus chers souvenirs, il y a évidemment ceux qu'il a vécus à Louiseville, son syndicat. "Nous avons dû faire des arrêts de travail pour amener le patronat à saisir nos revendications et aussi une grève de courte durée (13 jours) qui nous a valu une augmentation de salaire de \$0.13; je ne suis pas superstitieux: le chiffre 13 a été dans ce cas un chiffre chanceux!" Il avait alors fallu faire des démarches auprès du ministre du Travail, Antonio Barrette. A la suite d'une rencontre infructueuse, au moment du retour des négociateurs à Louiseville, les

policiers les avaient arrêtés... pour les amener au bureau du ministre où là, il y avait eu l'entente dont on parlait plus haut.

Un autre souvenir (il y en aurait plusieurs): la compagnie des Chantiers maritimes de Lauzon, à l'occasion d'un conflit, avait tenté de faire prendre aux employés un vote de retour au travail sous l'égide de la Chambre de Commerce de Lauzon; mais très rapidement, par téléphone, tous les membres avaient pu être rejoints et avaient été invités à venir déposer leur vote dans une poubelle dans la salle des délibérations du syndicat!

En plus de son travail de représentant syndical, Jean-Paul Coulombe est aussi membre du Comité des Lois Sociales; il est le délégué de la CSN au Comité régional de placement et fait partie de la Caisse de crédit et du comité des loisirs des permanents syndicaux; il a déjà été officier du syndicat et membre du comité de négociation.

En 1967, la CSN est, pour lui, "une organisation qui fait peur à ceux qui occupent le pouvoir tant juridique que législatif. Malgré que ses positions semblent encore confuses, la CSN est une centrale syndicale qui précise justement ses positions et qui élargit son champ d'action au point que si nous sommes très attentifs à bien rationaliser nos interventions, nous lui ferons prendre beaucoup plus de place dans la société en participant à un plus grand redressement des problèmes que nous avons à envisager.

"La CSN en 1967 commence à se politiser et à s'intéresser aux véritables problèmes de la société. Je crois qu'au niveau de la centrale, les travailleurs, les militants, les permanents, auront à travailler, à partir de cet élan, à réaliser de façon plus concrète la solution que la société attend d'un organisme comme la CSN".